

PRESSE - INFORMATION

DELEGATION SOCIALISTE FRANÇAISE

Communiqué de presse

Strasbourg, le 27 septembre 2005 - **Le Parti socialiste européen, par la voix de Martine Roure, a rappelé sa détermination dans l'élaboration d'une politique d'asile "juste et protectrice" suite à l'adoption aujourd'hui en séance plénière d'un rapport sur les procédures d'octroi et de retrait du statut de réfugié dans les Etats membres.**

A la veille du passage à la codécision dans le domaine de l'asile, **Martine Roure**, coordinatrice PSE de la commission parlementaire des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, a appelé le Conseil "à rétablir la bonne confiance entre les institutions européennes, en montrant qu'il est prêt à écouter le Parlement européen".

En effet, tel quel, le texte du Conseil ne permet pas une harmonisation à l'échelle européenne des politiques d'asile. Il permet de trop nombreuses possibilités de dérogations et d'exceptions aux Etats membres. *"Ces dérogations ne permettent de parvenir qu'au plus petit dénominateur commun et au nivellement par le bas de l'asile en Europe"*, a encore dit l'eurodéputée lyonnaise. *"L'Europe est une terre d'asile et nous devons préserver cette tradition humanitaire."*

Or, le **principe de pays tiers dit "super sûr "** est inacceptable car c'est une violation des droits des demandeurs d'asile. Toute personne a droit à un examen individuel de sa demande. On peut être persécuté dans un pays à priori "sûr", l'histoire nous l'a suffisamment montré, ne serait-ce qu'au 20^e siècle.

Le **principe de pays tiers sûr** peut également être très dangereux s'il n'est pas strictement encadré. A ce titre, il serait inacceptable de voir 25 listes. Le Parlement doit par ailleurs être un acteur principal dans la définition de cette liste et nous nous devons faire respecter ce droit.

"Allez visiter les centres de rétention des réfugiés dans différents Etats membres et vous serez édifiés. Allez les visiter et vous serez atterrés qu'on puisse traiter les réfugiés de cette façon, vous serez comme je l'ai été, pétrifié de honte. Nous devons corriger les failles des régimes d'asile, nous devons protéger les réfugiés. Nous devons aussi travailler en direction de nos populations afin d'expliquer et ainsi permettre la compréhension du malheur qui pousse les réfugiés vers l'Europe."

Le rapport constitue un excellent équilibre et un bon texte de base pour l'élaboration d'une politique commune d'asile et d'immigration.

Retrouvez l'actualité de la Délégation socialiste française au parlement européen sur le site <http://www.d-s-f.net>



Contact : Elke Meeùs, attachée de presse

☎ : +32 478 88 19 69 - ☎ : + 32 2 284 48 90

✉ : + 32 2 284 69 89 - @ : emeeus@europarl.eu.int

✉ : 43-47 rue Wiertz - ASP 14 G 358 - 1047 Bruxelles